

Rubrique: Avis officiels généraux et annonces
Sous-rubrique: Autre avis officiel
Date de publication: KABVS 04.04.2025
Visible par le public jusqu'au: 04.05.2025
Numéro de publication: AL-VS15-0000001659

Entité de publication



Commune Noble-Contrée - Administration communale, Avenue St-François 6, 3968 Veyras

Autre avis – Création de zones réservées, Noble-Contrée

Titre de l'avis

Création de zones réservées

Contenu de l'avis

Le Conseil communal rend notoire qu'il a décidé, en séance du 24 mars 2025, de déclarer zone réservée, pour une durée de 5 ans, au sens des dispositions des articles 27 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979 (LAT) et 19 de la loi cantonale concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), sur le secteur spécifiquement délimité au lieu-dit Narouvey, parcelles 657, 658, 684, 685 et 686, selon le plan déposé et mis à l'enquête publique auprès de la commune.

Le but de la présente mise en zone réservée est de permettre à la Commune de Noble-Contrée de disposer d'un temps de réflexion pour analyser les problématiques identifiées et, le cas échéant, d'intégrer les mesures en découlant, dans le cadre de la révision globale du PAZ et du RCCZ.

A l'intérieur de cette zone, rien ne pourra être entrepris qui aille à l'encontre ou qui compromette la réalisation des nouvelles prescriptions en cours d'élaboration.

La zone réservée entre en force dès publication dans le Bulletin officiel de la décision du Conseil municipal. Elle sera abrogée après homologation des nouvelles prescriptions.

Moyen de droit / Consultation

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier au bureau communal pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par courrier recommandé, en trois exemplaires et dûment motivées dans les 30 jours, dès la présente parution, à l'administration communale de Noble-Contrée.

Point de contact

Commune Noble-Contrée - Administration communale
Avenue St-François 6, Case postale 8
3968 Veyras

Délai

Expiration du délai: 05.05.2025